



Etablissement d'Accueil Médicalisé

Résidence Algira

2 rue Algira

36190 ORSENNES

Tél : 02.54.01.61.01

E-mail : fam@algira.org

Site Web : www.fam-algira.com

*Centre de réadaptation à la vie sociale pour
personnes victimes de Lésions Cérébrales Acquisées*

La Charte de Bientraitance:

Cette chartre a pour vocation de synthétiser le travail réalisé au tour de la prévention de la maltraitance et de la promotion de la bientraitance. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes accueillies, des professionnels, des intervenants et des familles.

Bientraiter c'est une culture visant à promouvoir le bien être des personnes accueillies, cependant, elle ne se réduit pas à l'absence ou à la prévention de la maltraitance.

Informier les personnes accueillies et les professionnels de leurs droits et leurs devoirs.

Ecouter, avoir un regard neutre sans jugement de valeur.

Nourrir nos pratiques professionnelles de formations et d'échanges.

Travailler en cohérence, en continuité dans un esprit de solidarité.

Respecter les droits fondamentaux, la confidentialité, l'intimité, la sécurité et la dignité des personnes accueillies.

Accompagner les personnes accueillies au mieux, dans le respect de leur parcours de vie, de leurs choix, de leurs rythmes.

Individualiser l'accompagnement des personnes accueillies tout en sollicitant leur participation active.

Traiter la douleur, entendre et reconnaître les angoisses, les souffrances physiques et morales.

Autonomiser : c'est laisser faire au rythme des personnes accueillies, faire avec et non pas faire pour.

Noter le niveau de satisfaction des personnes accueillies et le prendre en compte, favoriser leur expression et leur participation.

Communiquer, avoir la faculté d'empathie et la posture de négociation.

Etre attentif à une approche globale dans le cadre du projet personnalisé d'accompagnement.